



LE BULLETIN CATHOLIQUE DU DIOCÈSE DE MONTAUBAN

Abonnement : 7 Frs : Secrétariat de l'Evêché — Montauban
— C. C. P. 467.30 Toulouse —
Direction : M. le Ch. Roumagnac, Evêché - Montauban (T-et-G.)

CHRONIQUE DU CONCILE.

SIXIEME LETTRE DE ROME.

ROME, le 4 Novembre 1963.

Samedi dernier, en terminant ma lettre, je me demandais quel pourrait bien être le thème de la prochaine, d'autant que divers correspondants — plusieurs d'entre vous ont bien voulu m'écrire — souhaitent des Notes personnelles. Or, les événements de la semaine ont été particulièrement importants et nous sommes passés par des émotions assez fortes.

Lundi 28 Octobre. Deux Papes, un seul programme.

Le Concile commémore aujourd'hui le cinquième anniversaire de l'élection du Pape Jean. La Messe est célébrée par le Pape Paul. A cette occasion, des billets d'entrée à Saint-Pierre ont été distribués assez largement. L'assistance sera nombreuse et bruyante. J'ai l'impression que notre cérémonie y perdra de son intimité.

A 9 heures précises, le Saint-Père entre à pied dans Saint-Pierre, précédé d'un service d'honneur, suisses, garde-nobles, camériers, et suivi d'un groupe de serviteurs, porteurs de la sedia sans travail aujourd'hui, tous en justaucorps de velours râpé grenat. Il est dommage que l'on impose ce cérémonial au Pape. Comme ce serait plus simple et plus grand s'il entraît au milieu de nous, accompagné seulement de quelques Prélats.

La Messe est lue, dialoguée avec les Evêques. L'émo-

tion du Pape est manifeste, il se trouble un instant. Cette émotion, nous la ressentons tous. C'est la même Messe, le même Mystère que chaque matin. Le Christ Jésus sera présent dans son Eucharistie, il l'est déjà dans la Communion des Chefs de l'Eglise. Participerons-nous à la fin du Concile à une concélébration du Pape et des Evêques ? Je le souhaite vivement afin que notre communion soit plus visible encore.

Le cérémonial exclut toute communion aux Messes célébrées par le Pape à Saint-Pierre. Il a fallu beaucoup d'insistance pour fléchir le cérémoniaire responsable. Finalement, il a accordé la permission de communier à 5 auditeurs. La Sixtine et les Evêques alternent à ce moment-là l'antienne : *Ubi caritas et amor Deus ibi est.*

Mais l'éloge de Jean XXIII doit être prononcé par le Cardinal Suenens. Comme il parlera en français, le texte de son discours traduit en diverses langues a été distribué à l'entrée de Saint-Pierre. Nouveauté pleine de promesses. Sans doute, aurons-nous bientôt pour les Assemblées Conciliaires la traduction simultanée permettant à chacun de suivre dans sa langue. Elle était réputée impossible, bien que le Cardinal Américain de Boston ait offert de faire les frais de l'installation. Mais le Pape l'a voulue.. et déjà des essais ont été réalisés.

Donc, le Cardinal Suenens fait l'éloge de Jean XXIII; il s'efface derrière son sujet et cite en abondance les discours, les notes, les confidences du Pape défunt, les discours de son successeur aussi. Leur pensée est bien identique, le programme de l'un conservé par l'autre.

Cette continuité, du reste, saute aux yeux, si l'on regarde les magasins de souvenirs si nombreux autour du Vatican; on y voit autant d'images et de photographies de Jean XXIII que de Paul VI, aucune concurrence dans l'esprit des chrétiens. La fidélité à Jean XXIII ne compromet pas l'attachement à Paul VI; louer le premier paraît au contraire affirmer la mission du second.

Mardi 29. Le deuxième Concile du Vatican se joue.

J'emprunte ce titre un peu scandaleux à *L'Avenire d'Italia*, le quotidien catholique de Bologne, servi gratuitement à tous les Pères du Concile à qui il porte la pensée du Cardinal Lercaro, car le journal est manifestement inspiré comme aussi informé de première source. *L'Avenire d'Italia* attribue à un Evêque de France ce propos sur les journées de Mardi et de Mercredi : « Le Concile du Vatican se joue ces jours-ci ».

De fait, nous avons à voter aujourd'hui sur la place à donner à la Constitution sur la Sainte Vierge. D'apparence minime, ce vote est de grande importance. Plus que la place, c'est le texte même qui est visé. Seul de tous les Schémas présentés à la première Session, ce texte n'a pas été refondu, comme l'avait prescrit Jean XXIII. Or, ses auteurs, non contents d'y présenter la doctrine théologique traditionnelle, y ont ajouté des thèmes empruntés à la dévotion ou à l'enseignement privé de quelque théologien. Les Pères ne sauraient être d'accord sur tout le contenu de ce Schéma et il provoquerait en outre certainement la surprise des autres Communautés chrétiennes. Consciente de ses défauts, la Commission de la Foi a décidé à une faible majorité de refaire le Schéma pour l'insérer dans la Constitution de l'Eglise. On demande aujourd'hui au Concile s'il approuve cette décision de la Commission. Il y a du malaise dans l'Assemblée. Il est encore accru par la distribution de feuilles polycopiées où l'on prétend mettre en cause la dévotion à la Sainte Vierge chez les opposants au texte primitif.

La Congrégation Générale s'ouvre heureusement sur une concélébration en rite ukrainien du Primat Mgr Sliypi, assisté de deux Evêques. Une grande paix et une vraie sérénité se dégage de la majesté du Primat, revêtu d'un magnifique ornement blanc orné de croix grecques noires, de la douceur et de la simplicité des chants, du symbolisme des cérémonies, de l'ampleur et de la lenteur des gestes. La liturgie orientale fait une petite réforme : les Patriarches orientaux reprennent pour une heure la place qu'ils demandent, la première avant les Cardinaux. Fidèle à son rite, le Primat leur demande une bénédiction, les encense les premiers, leur porte le baiser de paix; bref, leur donne sans conteste la première place; c'est une victoire sans fracas.

Cette heure de prière apaisée nous a ramenés au calme intérieur et préparés au vote. Il est précédé d'une déclaration du Cardinal Agagianian, précisant que la dévotion des Pères envers la Sainte Vierge n'est pas en cause dans le vote qu'ils vont émettre. Leur réponse, quelle qu'elle soit, sera également honorable à la Sainte Vierge.

Vous connaissez le résultat. 40 voix de différence entre les deux tendances. Une majorité absolue de 17 voix pour la décision de la Commission Conciliaire, l'union du texte consacré à la Sainte Vierge, à la Constitution de l'Eglise, et donc une nouvelle rédaction de ce texte

Un silence de quelques secondes révèle l'intensité de l'émotion de l'Assemblée : la souffrance des uns, l'inquiétude des autres que le sens vrai de leur décision ne soit pas compris; au cœur de tous, un hommage à Notre-Dame.

Mercredi 30. Votes de sondage.

C'est encore à *L'Avenir d'Italia* que j'emprunte mon titre. Il dit bien l'objet final des 5 votes demandés aujourd'hui aux Pères du Concile, car il s'agit de fixer clairement l'orientation que le Concile veut donner à la Commission de la Foi pour la rédaction dernière de la Constitution sur l'Eglise. Mais, par-delà ce but immédiat, ce vote révélera au Concile lui-même sa véritable physiologie, en même temps qu'il déterminera la ligne des travaux qui vont se poursuivre. Il faut bien comprendre en effet que la diversité des interventions ne nous permet nullement de deviner quelle est la pensée qui domine dans l'Assemblée sur les points mis en discussion. Un vote seul peut les manifester.

Nous attendons ce scrutin depuis le 15 Octobre. Ce jour-là, le Cardinal Suenens, Modérateur du jour, les avait annoncés. Des questions de procédure, peut-être des susceptibilités, ont retardé l'exécution. Si j'en crois le journal de Bologne et ses inspirateurs, une réunion au sommet des responsables a eu lieu le 23 et le Saint-Père en a approuvé les conclusions.

Nous votons donc à cinq reprises différentes. Vous avez lu ailleurs les cinq questions, je ne les reprends pas. Quatre d'entre elles concernent la place des Evêques dans le Collège Episcopal. Serrant de plus en plus le problème, elles visent à affirmer finalement la place des Evêques par la volonté du Seigneur Jésus dans le Collège Episcopal et la participation de ce Collège avec le Pape au gouvernement suprême de l'Eglise.

Le résultat du vote a été pour tout le monde une très grande surprise, surtout après le scrutin de hier. Tandis que la majorité simple était seule nécessaire pour l'adoption de ces directives, les quatre premiers votes concernant la Collégialité ont été acquis à 80% des votants et le scrutin sur le diaconat à 75%. C'est plus qu'il n'aurait fallu pour un vote définitif. A considérer ces résultats, il apparaît clairement que le monolithisme attribué à certains Episcopats nationaux, l'italien et l'espagnol, s'est brisé désormais. Ces votes, qui rejoignent des discours du Saint-Père le 29 Septembre pour l'ouverture du

Concile, et le 20 Octobre pour la consécration des Evêques à Saint-Pierre, affirment la volonté du Concile. Avec les méthodes nouvelles de travail qui nous sont promises, nous devons aller désormais plus rapidement et plus sûrement.

A la sortie de la Congrégation Générale, un Evêque français a demandé à l'un des Observateurs russes ses impressions sur ces votes. Il s'est attiré cette réponse : « Chez nous, un enfant qui va au catéchisme sait déjà tout cela ». Cette boutade révèle tout au moins que les Eglises orthodoxes professent la Collégialité Episcopale et la vivent assez étroitement. Elles ont gardé la Collégialité Episcopale, mais ont perdu la Primauté de Pierre. En remettant en lumière la Collégialité des Evêques avec la Primauté Pontificale, le Concile annonce qu'il complètera sur le gouvernement de l'Eglise l'enseignement du Premier Concile du Vatican dans une même fidélité à la volonté du Christ Jésus.

Vendredi - Samedi et Dimanche.

Je suis rentré hier soir de trois jours de Retraite passés avec un groupe de 18 Evêques dans les environs de Rome. Nous avions avec nous le R. P. Lyonnet, doyen de l'Institut Biblique, qui nous a donné les points de Retraite. Vendredi et Dimanche, j'ai célébré la Messe pour le diocèse et Samedi pour nos morts.

Que le Concile qui me tient éloigné de vous contribue à nous unir davantage dans la fidélité à Dieu et à l'Eglise Missionnaire.